



---

**CAHIER DES CHARGES**  
**Mission de préfiguration d'un centre social municipal**  
**pour la ville de Manosque**

---

**SOMMAIRE**

- **Commanditaire**
- **Contexte de la mission**
- **Description de la mission**
- **Calendrier**
- **Format de rendus**
- **Format de réponse**
- **Modalités de paiement**

## COMMANDITAIRE

La commune de Manosque s'inscrit dans une démarche de préfiguration d'un centre social municipal. Cette démarche de préfiguration devra faciliter la mise en cohérence de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement existants au bénéfice de la population, tout en prenant en compte les besoins des habitants.

La préfiguration du centre social municipal s'appuiera sur le service Animation Vie Locale qui a pour objet d'apporter aux habitants un service de proximité qui leur permette d'être accueillis, informés et accompagnés. Le service s'organise autour de 4 locaux de quartier situés en pied d'immeuble et animés par des référents communaux. Les locaux permettent de déployer les actions ville, associatives ou institutionnelles au plus près des habitants, et en fonction de leurs besoins. L'objectif est d'intégrer aux mieux l'ensemble des habitants de Manosque à la vie locale.

Pour tous renseignements complémentaires au présent cahier des charges vous pouvez contacter :  
Ville de Manosque / Service Animation Vie locale  
Melissa Menard – Chef de service / Tél : 04 92 70 35 56 - Courriel : [mmenard@ville-manosque.fr](mailto:mmenard@ville-manosque.fr)

## CONTEXTE DE LA MISSION

La commune de Manosque déploie une politique sociale depuis de nombreuses années avec un panel de services au bénéfice de la population et des familles (politique de la ville, jeunesse, éducation, social, culture, sports, proximité ...). Les acteurs associatifs et institutionnels du territoire complètent cette offre par diverses propositions qui couvrent l'ensemble des thématiques du quotidien : logement, insertion, loisir, scolarité, parentalité, accès au Droit ... Malgré la palette existante d'outils et de dispositifs, force est de constater que les personnes les plus fragiles ou les plus éloignées des circuits institutionnels n'ont pas accès à l'offre de services et d'accompagnement proposée (voir « Évaluation à mi-parcours du Contrat de ville »).

Par ailleurs, le vivre ensemble et le lien social sont des sujets qui reviennent régulièrement comme des leviers pour questionner et mettre en pratique la vie dans la cité (rompre l'isolement, développer la citoyenneté, lutter contre le sentiment d'insécurité, favoriser la participation des habitants, soutenir les initiatives et les coopérations ...). Différents acteurs se mobilisent avec la volonté d'apporter des solutions en la matière, et pourtant l'offre apparaît peu lisible voire morcelée et peu efficace.

Ces éléments de constat démontrent la nécessité de développer une réponse coordonnée pour contribuer à la cohésion sociale du territoire.

**La mission de préfiguration du centre social municipal devra s'appuyer sur l'expertise locale (comprenant l'ensemble des parties prenantes) pour conduire une démarche de diagnostic, puis d'élaboration du projet social, afin d'accompagner la commune dans le cadre d'une demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au titre d'une prestation de service « Animation globale et coordination » d'ici fin 2020.**

## DESCRIPTION DE LA MISSION

La mission de préfiguration du centre social municipal pour la ville de Manosque comprendra les éléments suivants :

### 1 - Méthodologie et animation de la gouvernance

Il s'agira de proposer une méthodologie appropriée en terme de gouvernance pour assurer le suivi de la démarche de préfiguration :

- Accompagner la gouvernance  
Mise en place du COPIL et du groupe de travail avec composition et rôles spécifiques.
- Assurer le bon déroulement des instances  
Rétro-planning, préparation des supports d'information et points d'étape, animation des réunions, compte rendus.

### 2 - Réalisation d'un diagnostic

Le diagnostic s'appuiera sur :

- Les éléments statistiques existants  
Il s'agira de prendre connaissance et de compiler l'essentiel des informations au travers des études à disposition, notamment : Évaluation du contrat de ville à mi-parcours, Bilan social CCAS, Baromètre social DROS, Portrait de territoire (INSEE, COMPAS ...).
- Des entretiens auprès d'acteurs  
Le prestataire organisera une vingtaine d'entretiens guidés avec les services ville (notamment les services du pôle cohésion sociale), les travailleurs sociaux (CMS, CAF ...), les acteurs institutionnels (éducation nationale, Pôle emploi, Mission locale ...), et les acteurs associatifs (Espaces de vie sociale, accueil de jour, OMPA, Conseils citoyens, Parents d'élèves, MJC, épicerie sociale ...).
- Des ateliers participatifs avec les habitants  
Le prestataire organisera 6 ateliers à destination des habitants en co-animation avec l'équipe du service Animation Vie Locale et en lien avec les acteurs associatifs. Un temps de préparation avec les personnes amenées à co-animer ces ateliers devra être organisé. Le prestataire devra prendre en compte les différents travaux de concertation menés sur le territoire (notamment dans le cadre du Contrat de ville et du NPNRU).

Le prestataire pourra proposer toute autre forme d'intervention susceptible de compléter le diagnostic (enquête, questionnaire ...).

Le diagnostic sera présenté comme suit :

- Un portrait social du territoire  
Une synthèse des principales données statistiques avec des éléments de compréhension.
- Une cartographie des dispositifs  
Une présentation de l'ensemble des dispositifs existants et leurs spécificités en matière d'information et d'accompagnement social de la population.
- Un état des lieux des enjeux et des problématiques  
Une synthèse des éléments apportés par les acteurs interviewés et les habitants mobilisés pour faire émerger l'ensemble des freins et leviers constitutifs du futur projet social.
- Une stratégie en terme de positionnement et de gouvernance  
Une synthèse des éléments d'observation et d'analyse issu du diagnostic partagé en matière d'orientations et de pilotage.

### **3 - Focus thématiques**

La démarche de préfiguration du centre social municipal à Manosque devra intégrer les spécificités suivantes :

#### La réussite éducative

L'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville réalisée en 2018, a mis en avant le constat partagé d'enjeux renforcés en matière de réussite éducative sur le territoire de Manosque. La collectivité a ainsi impulsé en partenariat avec la CAF et d'autres partenaires incontournables, une démarche concertée de diagnostic qui se traduit par l'organisation d'un séminaire professionnel en janvier 2020.

Le prestataire devra donc intégrer la démarche en cours dans le cadre de la préfiguration du centre social :

- animation du séminaire professionnel organisé le 28 janvier 2020 à Manosque qui pourra réunir jusqu'à 50 personnes.
- capitalisation des éléments issus du séminaire dans un document mis en forme et diffusable aux participants
- intégration des éléments issus du séminaire dans la rédaction du futur projet social.

#### La maison des habitants

Le prestataire proposera une analyse des freins et leviers en matière d'articulation du futur centre social avec le projet de la maison des habitants initié par le conseil citoyen arc sud dans le cadre du projet NPNRU.

#### La dimension multisite du projet

Le prestataire proposera une analyse des freins et leviers concernant la gestion et l'animation d'un centre social multisite.

### **4 - Élaboration du projet social**

#### Du diagnostic au projet social

A partir des éléments collectés lors du diagnostic il s'agira d'organiser 2 séances plénières de travail qui mobiliseront l'ensemble des acteurs avec les habitants :

- Séance 1 – Quels axes de travail pour le futur centre social ?  
Il s'agira de prioriser les axes identifiés durant la phase de diagnostic.
- Séance 2 – Décliner la stratégie en action avec une démarche évaluative.  
Il s'agira de décliner les axes prioritaires en actions concrètes avec indicateurs de suivi.

#### Rédaction du projet social

Le prestataire assurera la rédaction du document final en respectant les attendus de la CAF (circulaire CNAF 2012 – 003) et en collaboration avec le commanditaire.

Le document final devra faire apparaître au moins les éléments suivants :

- le portrait social du territoire et la cartographie des dispositifs existants
- la méthodologie déployée pour la rédaction du projet social et quelques extraits issus des entretiens et ateliers participatifs
- les axes de travail prioritaires déclinés en actions avec objectifs spécifiques
- les indicateurs de suivi et d'évaluation
- l'organigramme décisionnel avec un focus sur la place des habitants
- l'organigramme fonctionnel avec un focus sur les métiers et la posture

## CALENDRIER

**Envoi des propositions : au plus tard le 11 novembre 2019**

**Démarrage de la mission : à partir de décembre 2019**

11 novembre 2019	Date limite de réception des offres
Décembre 2019	Démarrage de la mission et présentation de la proposition aux acteurs
Janvier – Février – Mars 2019	COFIL - Groupe de travail Collecte des données statistiques - Entretiens acteurs
28 Janvier 2020	Animation du séminaire Réussite éducative
Mars – Avril 2019	Organisation des 6 ateliers habitants
Mai – Juin 2020	Organisation des 2 séances plénières
Septembre – Octobre 2020	COFIL - Groupe de travail - Rédaction du projet social
Novembre 2020	Finalisation du dossier de demande d'agrément auprès de la CAF
Janvier 2021	Inauguration du centre social municipal

## LIEU

- Les interventions liées à la mission auront lieu à Manosque dans les Alpes-de-Haute-Provence.

## RENDUS

**Livrables attendus :**

Au cours de la mission

- Documents de points d'étape et compte rendu de réunion à chaque COFIL
- Dossier synthétique suite au séminaire Réussite éducative (4 pages)

Au plus tard le 15 octobre 2020

- Le projet social du futur centre social

## FORMAT DE RÉPONSE

La proposition devra être communiquée au plus tard le 11 novembre 2019 par mail :

Melissa Menard / Animation Vie Locale – Ville de Manosque : [mmenard@ville-manosque.fr](mailto:mmenard@ville-manosque.fr)

Elle devra comprendre les éléments suivants :

- Une note de présentation de la structure et / ou intervenants
- Un programme détaillé de la proposition de mission
- Un calendrier prévisionnel détaillé
- Un devis précisant le coût et la répartition en temps pour chaque étape (Incluant l'ensemble des frais, notamment de déplacement. Aucun dépassement du prix initial ne pourra intervenir).

## MODALITÉS DE PAIEMENT

La mission sera rémunérée en deux versements : 50 % à la signature et 50 % à la clôture.